



Mairie de Madirac

## Compte rendu du conseil municipal du 27/09/2021

Nombre en exercice : 11

Présents : 6

Votants : 10

Date de la convocation : 18/09/2021

L'an deux mil vingt et un, le 27 septembre, le conseil municipal de la commune de MADIRAC, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur Bernard PAGES, Maire.

**PRESENTS** : MME BONNET, M DURAND, MARCOUILLER, MOULINE, PAGES, SERIZIER.

**ABSENTS EXCUSES** : MME MARTINEZ a donné pouvoir à M DURAND, Mme RECROSIO a donné pouvoir à Mme BONNET, M CLOAREC a donné pouvoir à M PAGES, M MARCH a donné pouvoir à M SERIZIER

**ABSENT NON EXCUSE** : M BALAUZE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M SERIZIER

Début de séance : 18h45

### **1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26/07/2021**

**Vote** : Approuvé à l'unanimité

### **2. DELIBERATION MODIFICATIVE N°5 – DEPENSES IMPREVUES AU BUDGET 2021**

Du fait de la précédente DM du 26/07/2021 le poste des dépenses imprévues est supérieur à la réglementation en vigueur (le pourcentage maximum plafonné à 7,5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement). La présente délibération modificative permettra de rectifier ce dépassement.

Il est donc proposé le financement suivant :

Chapitres	Budget	DM du 27/09/2021	Budget ajusté
022 Dépenses imprévues	27 000.00	-10 000.00	17 000.00
Imputation			
6061 fournitures non stockables	8 500.00	+10 000,00	18 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>35 500.00</b>		<b>35 500.00</b>

**Vote** : Approuvé à l'unanimité

### **3. DELIBERATION MODIFICATIVE N°6 – COUVERTURE FINANCEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT NON PREVUES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut financer des dépenses d'investissement non prévues, et propose le financement suivant :



## Mairie de Madirac

Du compte de fonctionnement :

Vers les comptes d'investissement

Imputation	Montant TTC
<b>6061</b>	10 000.00

Imputation	Objet	Montant TTC
<b>2135/33</b>	Plafond salle	5 000.00
<b>2188/32</b>	Râtelier vélo	100.00
<b>2138/31</b>	Déplacement monument aux morts	900.00
<b>2152/31</b>	Installations de voirie	4 000.00
	TOTAL	10 000.00

**Vote : Approuvé à l'unanimité**

#### **4. AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE**

Les travaux du futur parking de la mairie auront un impact sur le traitement des eaux pluviales sachant que l'option retenue dans le projet est de favoriser un revêtement le plus perméable possible. La Société O2D, consultée sur ces travaux a indiqué qu'ils pouvaient être subventionnés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Le Conseil ne s'oppose pas à l'autorisation de dépôt d'un dossier de demande de subvention mais recommande que soient obtenues des explications auprès d'O2D pour obtenir cette subvention

**Vote : Approuvé à l'unanimité**

#### **5. AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL (limiteur de décibels salle polyvalente)**

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la salle polyvalente il était prévu l'investissement dans un dispositif de limitation de la puissance sonore des équipements musicaux. Il serait possible d'obtenir une subvention du département pour un investissement en 2022. Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer la demande de subvention subséquente

**Vote : Approuvé à l'unanimité**

#### **6. AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SADRAC (travaux ralentisseurs D14)**

Mme BONNET 1<sup>ère</sup> Adjointe voudrait que le conseil municipal de SADRAC prenne une délibération pour les travaux effectués, la convention pourra être signée en suivant. Rendez-vous est pris par le Maire le 30/09/2021 pour un état des lieux avec le Maire de SADRAC.

Le conseil municipal estime que les conditions ne sont pas réunies pour signer cette convention.

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

#### **7. AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROCES VERBAL DE MISE A DISPOSITION AVEC LE SIEA PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (MISE A DISPOSITION DU RESEAU D'EAU POTABLE)**

Le transfert de la compétence Eau Potable de la commune de Madirac au SIEA des Portes de l'Entre Deux Mers (SIEA PE2M) emporte la mise à disposition du réseau d'eau potable (canalisations, branchements, compteurs, dispositifs de régulation et sectorisation, ...) qui doit être formalisée dans un Procès-Verbal de mise à disposition.

A la dissolution du syndicat Madirac, Sadirac, Saint Genès de Lombaud, chacune des communes a récupéré à son bilan les actifs auparavant mis à la disposition de ce syndicat.



## Mairie de Madirac

Afin d'éviter la passation d'écritures d'amortissement de cet actif temporairement dans les livres de la commune, il est indispensable de formaliser par un Procès-Verbal la mise à disposition en pleine propriété au SIEA PE2M.

**Vote : Approuvé à l'unanimité**

### 8. RPQS 2020 EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Monsieur le Maire présente les différents rapports sur le prix et la qualité des services de l'eau potable, assainissement collectif et non collectif adressé pour vote communal par le SIEA PE2M

Le Conseil se prononce sur la nécessaire vérification de futurs branchements et raccordements eau et assainissement sur les installations déjà en fonctionnement et celles à venir.

M SERIZIER 2<sup>ème</sup> Adjoint se chargera de récupérer des documentations pour l'assainissement individuel du lieu-dit « les Mignons » par le biais de micro station.

**Vote : Approuvé à l'unanimité**

#### QUESTIONS DIVERSES :

##### - retour sur le repas de quartier et le comité des fêtes

4 personnes ont souhaité devenir membres actifs du comité des fêtes. Elles adresseront à l'actuel Président un courrier l'informant de leur souhait d'intégrer le Comité des Fêtes. Elles pourront donc demander la convocation d'une assemblée générale ordinaire du comité.

##### - DIFE (droit individuel à la formation des élus)

Rappel de la possibilité des élus de bénéficier du DIFE pour des formations afférentes à la commune.

##### - modification de l'âge pour le repas des aînés

la limite d'âge pour le repas des aînés ou distributions de colis est portée de 60 ans à 70 ans,

##### - modification convention salle polyvalente

La commission salle polyvalente se réunira pour apporter des modifications à la convention de location de la salle polyvalente

##### - point sur travaux (J. L. SERIZIER)

- monument aux Morts
- travaux parking bus

##### - projet centre nautique

La commune de Latresne a le projet d'un partenariat avec la FNMNS pour la construction d'un bassin d'apprentissage de la natation et propose ce service aux communes proches.

Le Maire indique que le dossier est étudié au niveau de la Communauté de Communes notamment sur l'aspect financier et transports des scolaires concernés.

##### - distillerie Douence

Les dirigeants de la distillerie Douence rappellent qu'ils proposent une visite de la distillerie en fin d'année.

##### - commission urbanisme élargie

Pour l'étude et recueillir l'avis du Conseil sur certains dossiers d'urbanisme, le Maire propose la tenue d'une commission d'urbanisme élargie à l'ensemble des membres du conseil à tenir dans les prochains jours

Fin de la séance : 20h20